



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Assistant de gestion administrative

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Assistant de gestion administrative. 2015, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02038811

**HAL Id: hceres-02038811**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038811>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Assistant de gestion administrative

- Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences économiques - Gestion

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Management des organisations*, spécialité *Assistant de gestion administrative* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est ouverte depuis l'année universitaire 2004/2005. Cette formation est dispensée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Lyon 3 en partenariat avec l'institut supérieur Saint-Denis d'Annonay (Ardèche). Cette formation de 440 heures se fait uniquement en alternance par période alternée de trois jours en entreprise et deux jours en cours. Elle a lieu en présentiel sur deux sites : celui de l'IUT et avec un groupe distinct à l'institut supérieur Saint-Denis d'Annonay (Ardèche).

La formation a pour objectif de transmettre aux étudiants des connaissances spécialisées dans le domaine de la gestion administrative et financière. Elle vise à former des collaborateurs polyvalents capables de seconder efficacement les responsables administratifs d'entreprises. Elle permet ainsi aux étudiants d'acquérir des compétences en matière :

- d'organisation et de coordination administratives des activités d'un responsable ou d'un service.
- de conception et de mise en place de procédures et d'outils de gestion administrative d'un service.
- d'élaboration et d'analyse des données qualitatives et quantitatives nécessaires à la gestion d'une entité.
- de suivi, d'évaluation et d'amélioration des performances des structures organisationnelles.

## Avis du comité d'experts

L'organisation et le contenu de la formation sont parfaitement conçus pour répondre à l'objectif d'insertion professionnelle. Les enseignements associent connaissance du fonctionnement de l'entreprise et connaissances techniques approfondies. Au global, la structure de la formation, les enseignements et les modalités d'organisation, permettent une réelle acquisition des connaissances et compétences évoquées dans les objectifs de la formation. Ils permettent aux étudiants de prétendre aux métiers indiqués dans le dossier et d'occuper des emplois de niveau en accord avec la formation offerte.

La préparation à la vie professionnelle, par l'approche et la connaissance de l'entreprise, est très intégrée à la formation : alternance, professionnels assurant une partie des enseignements et participant au conseil de perfectionnement et au jury de fin d'études, partenariat avec de nombreuses entreprises. L'adaptation de cette formation « au marché » paraît garantie.

Cette LP a la particularité intéressante d'avoir été mise en place à partir d'une réflexion commune entre l'IUT et des parties prenantes au rang desquelles des organisations professionnelles (confédération générale des petites et moyennes entreprises, chambre de commerce et d'industrie Drôme-Ardèche, ordre des experts-comptables) sont présentes. De même, elle a été créée en réponse aux besoins de recrutement en administratifs du bassin d'entreprises de la région. La formation a ainsi de multiples conventions avec des entreprises qui recrutent des alternants, offrent des stages aux étudiants et recrutent des diplômés. Elle répond ainsi à un besoin exprimé localement par les acteurs économiques. Tout ceci est très positif et renforce la position de la formation dans son environnement socio-économique.

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et équilibrée sur chacun des deux sites : les enseignants viennent pour partie du monde académique (de l'établissement ou non) pour partie du monde professionnel. Ces derniers occupent des fonctions d'encadrement et des postes à responsabilité dans des secteurs d'activité en lien avec les disciplines enseignées. Ils ont le niveau d'expérience et les compétences pour assurer les enseignements qui leur sont confiés et qui sont en lien avec leur fonction. La contribution de ces professionnels est tout à fait intéressante et constitue une réelle valeur ajoutée pour la formation. A Lyon, la proportion des heures enseignées et des intervenants est d'environ un tiers pour ceux issus du milieu académique et deux tiers pour les professionnels. A Annonay, la répartition est plus « classique » : sept issus du milieu académique (260 heures) et cinq professionnels (170 heures). Globalement, l'intervention des enseignants issus du milieu académique (en nombre et en heures) est considérée comme un peu faible. Le responsable pédagogique réunit annuellement un conseil de perfectionnement auquel participent les équipes pédagogiques des deux sites, les tuteurs professionnels et des représentants d'organisations professionnelles à l'initiative de la création de la formation.

L'attractivité de cette LP est bonne : 400 candidats pour 40 à 55 places (pour les quatre dernières années). Les inscrits sont très majoritairement des brevets de technicien supérieur. La LP est accessible à tous types de recrutement : formation initiale en alternance (sur quatre ans, 72 % du public est en contrat de professionnalisation), formation continue, étudiants salariés, validation des acquis de l'expérience (VAE), professionnels (VAP). Le taux de réussite est élevé (en moyenne 93 %). 10 % des diplômés poursuivent leurs études ; 70 % ont trouvé un emploi dès la sortie dans les métiers cibles, en particulier dans l'entreprise où ils étaient en alternance ; ce qui est un bon indicateur de l'intérêt montré par les entreprises pour cette formation. Sur les enquêtes effectuées après 27 mois, on note un seul diplômé (sur plus de 30) en recherche d'emploi. Tous ces éléments confirment la bonne réussite de l'insertion professionnelle des diplômés.

## Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>A l'instar de la plupart des LP, la formation n'a pas d'orientation scientifique particulière en la matière.</p> <p>Deux maîtres de conférence dispensent 40 heures d'enseignement à Lyon ; aucun à Annonay.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation a une orientation professionnelle forte. Réalisée en alternance, elle a été à l'origine créée à partir des contacts et des demandes d'entreprises et d'organisations professionnelles.</p> <p>Les acteurs du monde de l'entreprise y jouent un rôle important dans le dispositif d'enseignement sur les deux sites et pour l'évolution de la formation, en particulier en participant au conseil de perfectionnement.</p> <p>Un dispositif de suivi et d'accompagnement des alternants est mis en place et des conventions sont signées avec des entreprises pour l'accueil d'étudiants en contrats de professionnalisation.</p> <p>Tous les éléments présentés ci-dessus permettent aux étudiants de développer les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice des métiers visés et de bénéficier d'un accompagnement fort vers le monde du travail.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La grande majorité des étudiants est en contrat de professionnalisation : le rythme alterné de deux jours de cours et trois jours en entreprise, associé à un stage de 16 semaines en fin de cursus permet une bonne simultanéité d'acquisition des compétences théoriques et pratiques.</p> <p>Un mémoire, développant une problématique sur la mission de l'étudiant en entreprise, est présenté en fin de période (écrit et soutenance). Un cours de méthodologie et un suivi individuel sont des appuis favorables. Les stages, le contrat de professionnalisation, le projet tuteuré occupent une place centrale dans le dispositif de la formation très orienté vers l'accès à l'emploi.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation dispensée étant très liée à la réglementation française (droit social, droit fiscal, droit des contrats,...), et il n'y a pas d'ouverture internationale.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le processus de sélection est classique et obéit aux pratiques généralement observées dans les formations de ce type : présélection sur dossier, entretien par un jury.</p> <p>Un module de mise à niveau en comptabilité est prévu en début de formation.</p> <p>L'étudiant bénéficie de nombreux soutiens : tuteur enseignant, tuteur d'entreprise, responsable pédagogique, chargé de développement.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Tout l'enseignement est en présentiel (440 heures hors projet tuteuré et stage).</p> <p>La licence accueille des étudiants en formation initiale (contrat de professionnalisation), quelques adultes en formation continue et est éligible à la VAE et à la VAP.</p> <p>Des solutions sont proposées aux étudiants en situation de handicap.</p> <p>Le contenu de la formation en anglais et celui dédié aux systèmes d'information sont élaborés suite aux besoins exprimés par les entreprises.</p> <p>Un dispositif complémentaire pourrait être proposé aux étudiants, afin qu'ils progressent sur les technologies de l'information et de la communication, et langues, qui, au regard des objectifs de la formation, doivent en constituer un élément important.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation se réalise pour les cours essentiellement par contrôle continu. Les projets et stages font l'objet d'un mémoire et d'une soutenance. En l'état, les modalités d'évaluation présentées sont conformes aux objectifs de la formation. Le jury de la formation qui se prononce sur l'obtention du diplôme, est constitué de l'ensemble des enseignants universitaires et professionnels.</p>

<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Pour le suivi de l'acquisition des compétences, des fiches de liaisons complétées par l'entreprise d'accueil ont été mises en place.</p> <p>Un entretien individuel est organisé avec le responsable pédagogique et un 1<sup>er</sup> bilan est effectué portant autant sur le déroulement des cours que sur les périodes en entreprise.</p> <p>L'ensemble de ce dispositif permet un suivi de l'acquisition des compétences qui est intéressant. Il n'existe pas de livret d'étudiant.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est effectué par des enquêtes menées d'abord par le responsable de la formation deux mois après la fin de la formation. Cette enquête bénéficie d'un taux de retour de 100 %. Elle donne des informations intéressantes sur les emplois occupés et les rémunérations. Ensuite l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle de l'Université Jean Moulin réalise une enquête 27 mois après l'obtention du diplôme. Les taux de retour sont satisfaisants. Ces enquêtes confirment une bonne insertion professionnelle des étudiants.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement, où sont bien représentés les divers « intervenants » : universitaires et professionnels, se réunit une fois par an et étudie toutes les améliorations possibles à apporter à la formation pour développer les compétences et l'insertion professionnelle des étudiants. Il permet donc de faire évoluer la formation en prenant en compte les besoins des entreprises.</p> <p>L'autoévaluation est réalisée à partir des avis du conseil de perfectionnement, des réunions avec les tuteurs professionnels et des comités de direction de l'IUT. Elle fait un bilan mais ne propose pas d'axe d'évolution.</p> <p>Enfin, il existe un dispositif d'évaluation des enseignants par les étudiants ; une fiche a été établie à cet effet. Les résultats sont analysés et des mesures d'adaptation sont prises.</p>

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Licence très ciblée sur des métiers précis, donc très professionnalisante.
- Forte implication des entreprises, des organisations professionnelles et de leurs représentants.
- Bonne implantation socio-économique de la formation.
- Bon pilotage général de la formation.

### Point faible :

- Absence des étudiants et/ou des anciens diplômés dans le conseil de perfectionnement.

### Conclusions :

La formation est intéressante et pertinente dans la mesure où elle contribue à une réelle professionnalisation des étudiants. Elle assure une bonne insertion de ceux-ci sur le marché du travail. Les éléments présentés dans le dossier sont cohérents et soulignent une vraie implication du responsable de la formation. Les effectifs de la formation sont satisfaisants de même que les taux de réussite. Un effort pourrait être réalisé pour diversifier l'accueil d'étudiants de diplômes universitaires de technologie ou les titulaires de 2<sup>ème</sup> année de licence.

Cette formation doit être poursuivie dans le même schéma tant que les entreprises resteront participantes et actives.

La mise en place d'un « livret de l'étudiant » pour suivre l'évolution de l'acquisition des compétences pourrait être un axe d'amélioration.

Le dossier est bien présenté, les éléments associés à chacun des deux sites étant bien identifiés. Il pourrait être encore amélioré par la mise en place de l'annexe descriptive du diplôme) et la présentation des modèles de conventions passées avec les entreprises et le centre de formation des apprentis.

# Observations de l'établissement

**PRESIDENCE**

**Lyon le 06/05/2015**

<b>IDENTIFICATION DE LA FORMATION :</b> <i>Licence, Licence Professionnelle ou master suivi de l'intitulé de la Mention</i>	<b>Licence professionnelle Assistant de Gestion Administrative</b>
<b>COMMENTAIRES :</b>  <b>PAS DE COMMENTAIRE A FORMULER.</b>	

**Manufacture des Tabacs**

6 cours Albert Thomas  
BP 8242  
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78  
Fax +33 (0)4 78 78 74 12  
[www.univ-lyon3.fr](http://www.univ-lyon3.fr)